



DP

DOMAINE  
PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**  
Depuis 1963, un point de vue de gauche, réformiste et indépendant  
En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)

# 1931

Edition PDF du 7 novembre 2011  
Les articles mis en ligne depuis DP 1930 du 31 octobre 2011

## Dans ce numéro

---

### **Appropriation (André Gavillet)**

Les nouvelles énergies exigeront la mise en place d'une gestion originale et participative

---

### **Les dossiers qui attendent les nouveaux élus (Jean-Daniel Delley)**

Savoir faire émerger des solutions pragmatiques au travers d'alliances variables sera indispensable

---

### **Les ménages suisses trinquent pour leur santé (Albert Tille)**

Aux primes d'assurance et aux impôts s'ajoutent les frais directement à la charge des intéressés

---

### **La maladie des uns fait la rentabilité des autres (Lucien Erard)**

Quand l'industrie pharmaceutique pratique la socialisation des coûts et la privatisation des bénéfices

---

### **Crise: la part de responsabilité de la Suisse (Jean-Daniel Delley)**

La concurrence fiscale accroît les déséquilibres financiers entre Etats et ne profite pas à l'emploi

# Appropriation

André Gavillet • 7 novembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18910>

## Les nouvelles énergies exigeront la mise en place d'une gestion originale et participative

Les Suisses ont voté le 23 octobre. Tels qu'en eux-mêmes. La Suisse est suisse et la tautologie une politique, ont-ils confirmé.

Et pourtant chacun sait que les temps à venir seront difficiles. Mais ce n'est pas un sujet de débat. Les risques nationaux font partie du refoulé. Ne pas poser la question «*incivique*»: de quoi demain sera-t-il fait?

### 2030

Chaque génération est marquée par des événements et des projets qui la caractérisent, qu'elle s'approprie matériellement ou culturellement. Nous avons été des millions à marcher sur la Lune. Les Trente Glorieuses ont changé ce pays physiquement, elles ont entraîné un brassage ethnique sans pareil. Elles ont jumelé les verbes croire et croître. La Grande Dixence est l'expression de cet optimisme bâtisseur. Le barrage ancien est jugé trop petit, on le noie dans un nouveau et gigantesque bassin d'accumulation qui draine sur

des dizaines de kilomètres les eaux glacières. Les mots-clé sont: béton, vitesse, sécurité sociale, inflation.

Aujourd'hui. Qu'est-ce qui va définir la génération 2000-2040? Bien que le tunnel du Gothard soit le plus grand du monde, il renvoie à l'histoire de la traversée des Alpes et ne crée pas une symbolique nouvelle au *Drang nach Süden*. Mais il rappelle opportunément notre «*rattachement*» à l'Union européenne. L'informatique et Internet bien sûr apportent l'extension incroyable de la communication, de la liberté, de la mémoire. Et en soi marquent une nouvelle époque, mais pas une appropriation originellement helvétique.

En revanche, la décision du Conseil fédéral et du Parlement de renoncer à exploiter l'énergie nucléaire marque un changement de génération. Le marché ne fait pas la loi; il est de toute façon demandeur d'énergie. La décision est politique. Volontairement, la Suisse renonce aux possibilités – et aux risques – inouis offerts par un domaine de la science.

Comment va se faire la substitution du nucléaire par les énergies renouvelables?

## Collectivement

La création d'énergies nouvelles offre les conditions favorables à une appropriation collective. L'objet est précis. Il s'inscrit dans une limite temporelle. Il a un coût. Et surtout il exige l'intervention de milliers d'acteurs, dont les efforts doivent être coordonnés. Sont donc réunies les conditions d'une planification stimulante.

On ne sait pas encore si le Conseil fédéral traitera ce dossier comme un objet restant sous le contrôle de l'administration, qui en délèguera le suivi aux sociétés d'électricité existantes. Aura-t-il, après sa première décision courageuse, l'audace de mettre sur pied une structure hors normes?

La mise en réseau, le développement des énergies, la coordination des interventions sont une chance de créer dans ce secteur une économie participative. La génération 2000 voudra-t-elle en faire une création à laquelle elle s'identifie, dans laquelle elle se reconnaît?

# Les dossiers qui attendent les nouveaux élus

Jean-Daniel Delley • 1 novembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18871>

## **Savoir faire émerger des solutions pragmatiques au travers d'alliances variables sera indispensable**

Les élections fédérales n'ont guère modifié les rapports de force au sein du Parlement. Les pronostics vont maintenant bon train quant à la composition du futur gouvernement, stimulés par le léger recul de l'UDC et la progression des petites formations du centre droit.

Des pronostics peu fiables tant les protagonistes, adeptes du poker menteur, évitent de montrer leurs cartes. Sautons donc une étape et passons en revue quelques grands dossiers qui vont occuper les nouveaux élus.

Au cours de la nouvelle législature, la Suisse sera une nouvelle fois soumise aux pressions de l'étranger. Au cours des dernières années, nos relations avec l'Union européenne n'ont pas évolué. Nous ne jurons que par le bilatéralisme et la souveraineté nationale. Pour sa part, Bruxelles ne tient pas à développer plus avant ces relations particulières et préconise une adaptation automatique des accords en vigueur au droit européen. Les discussions au niveau des experts n'ont pour l'heure pas abouti et, lors de la campagne électorale, ce thème a été soigneusement évité. Les avantages fiscaux que nous accordons aux sociétés

étrangères établies en Suisse restent un point de discord majeur avec l'Europe (DP 1900<sup>5</sup>). Enfin ni les accords fiscaux sur l'impôt libérateur (Rubik), signés avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne, ni la révision des conventions de double imposition pour les rendre compatibles avec les règles de l'OCDE ne nous épargneront la revendication européenne d'échange automatique des informations fiscales.

Au chapitre social, les décisions à prendre ne manquent pas. Après l'échec de la 11e révision de l'AVS, le nouveau Parlement devra introduire une retraite flexible mais accessible aux revenus modestes. Le deuxième pilier est confronté à un taux de rendement des capitaux placés qui ne retrouvera pas de sitôt l'altitude des années passées et ne permettra pas d'assurer le niveau actuel des retraites. La fin de cet âge d'or devrait conduire à repenser le poids respectif de l'AVS et de la prévoyance professionnelle au profit de la première. Avec la promotion des réseaux de soins, le Parlement a récemment mis sous toit une mesure qui devrait contribuer à freiner l'augmentation des coûts de la santé (DP 1927<sup>6</sup>). Mais un référendum menace et une caisse unique, même si elle créerait plus de transparence, n'aurait qu'une incidence faible sur le niveau des primes.

Si le Parlement sortant a suivi rapidement la décision du Conseil fédéral d'abandonner le nucléaire, il reste à mettre en place un dispositif efficace pour concrétiser ce tournant énergétique (DP 1924<sup>7</sup>). Cette concrétisation traduira le degré de solidité de ce tournant.

La politique de sécurité, pilotée par un chef de département de mauvaise volonté<sup>8</sup>, a contribué à beaucoup... d'insécurité (DP 1867<sup>8</sup>). D'une part, le Parlement a fortement limité le rayon d'action de l'armée au périmètre helvétique – refus de participer à l'opération Atalante par exemple (DP 1822<sup>9</sup>) –, d'autre part, et contre l'avis du Conseil fédéral, il s'est prononcé pour un effectif surdimensionné de 100'000 hommes, a substantiellement augmenté les moyens financiers alloués à l'armée et précipité la décision d'acquérir de nouveaux avions de combat, sans considération aucune pour l'équilibre budgétaire de la Confédération. Le nouveau Parlement devra rétablir un minimum de cohérence dans ce dossier.

L'affaiblissement de l'UDC, l'émergence des petits partis comme le rajeunissement du Parlement et la préférence marquée par l'électorat pour les candidats pragmatiques, aussi bien à gauche qu'à droite, devraient favoriser la recherche de solutions de

compromis, les seules qui soient susceptibles d'obtenir un soutien populaire. A cet égard, les politiques de l'environnement et de l'énergie pourraient trouver un nouvel élan. De même que

l'aménagement du territoire, massacré par l'attitude rétrograde du Conseil national sortant (DP 1928<sup>10</sup>).

Reste que durant cette nouvelle législature comme

dans la précédente, prédomineront des alliances variables: le Parlement helvétique ne fonctionne pas selon un clivage automatique et permanent.

## Les ménages suisses trinquent pour leur santé

Albert Tille • 5 novembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18895>

### **Aux primes d'assurance et aux impôts s'ajoutent les frais directement à la charge des intéressés**

Les primes d'assurance-maladie pèsent lourd dans le budget des ménages. Mais la facture ne s'arrête pas là.

Les dépenses de santé atteignaient 61 milliards de francs en 2009. Les caisses-maladie et les collectivités publiques ont pris en charge 70% de la facture. Mais les ménages ont aussi déboursé les 30% restants, soit près de 19 milliards de francs selon la dernière étude<sup>2</sup> de l'Observatoire suisse de la santé élaborée en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique.

La Suisse est championne en Europe des frais payés par les

ménages en dehors du système d'assurance. Ces versement directs, «*out-of-pocket*», atteignent 20% en Italie, 13% en Allemagne et 7% seulement en France.

En sus des cotisations, les Suisses paient de leur poche les participations et les franchises de leur assurance et tous les frais qui ne figurent pas dans le catalogue des prestations des assurances. Ces 19 milliards se répartissent comme suit entre les divers prestataires de santé:

EMS: 29%  
Dentistes: 19%  
Médecins: 17%  
Hôpitaux: 8%  
Instituts pour handicapés: 7%  
Pharmacies: 6%

D'autres dépenses de santé (psy, physio, ostéo, bains, etc.) absorbent les 14% restants.

Les Suisses dépensent beaucoup pour leur santé. Les ménages aisés peuvent s'acquitter des cotisations d'assurance et de ces paiements directs importants. En revanche, toujours selon l'Observatoire de la santé, différentes enquêtes montrent que 4 à 15% des personnes interrogées renoncent à des traitements dentaires, des consultations chez le médecin ou l'achat de médicaments pour des questions de coût.

La Suisse s'enorgueillit, à juste titre, de la qualité de son système de santé. Son financement est moins exemplaire. Au système des primes indépendantes du revenu dont on sait la rigueur pour les classes moyennes, s'ajoutent ces paiements moins connus, tirés de la poche de ceux qui le peuvent.

# La maladie des uns fait la rentabilité des autres

Lucien Erard • 6 novembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18903>

## **Quand l'industrie pharmaceutique pratique la socialisation des coûts et la privatisation des bénéfices**

Est-il normal que la maladie soit à l'origine des profits parmi les plus élevés au monde? Depuis longtemps, on nous fait croire qu'ils étaient indispensables à une industrie qui vit des fruits de recherches très coûteuses et aux résultats aléatoires. Or les chiffres révèlent une autre réalité: des dividendes et des primes et autres bonus faramineux, sans parler des plus-values liées à une accumulation du capital quasi sans limites.

Pourquoi de tels bénéfices? Les brevets qui permettent à celui qui découvre de nouveaux médicaments d'amortir ses investissements lui valent pendant des années une rente d'exclusivité, un monopole de fait qui lui permet de fixer librement ses prix de vente. Même si des concurrents développent des molécules offrant des avantages similaires, les membres de cet oligopole ont partie liée: aucun d'entre eux n'a intérêt à faire pression sur les prix.

De son côté, le consommateur, le patient, n'a strictement aucun moyen de pression, si ce n'est celui de ne pas se

soigner. C'est ce qui se passe souvent dans les pays dépourvus d'un système complet de sécurité sociale, aux Etats-Unis par exemple, et presque toujours dans les pays en développement.

Chez nous, comme en Europe, ce n'est plus le malade qui finance ces énormes profits mais la collectivité, au travers de caisses-maladie ou d'assurances sociales publiques. En Suisse, ce sont donc les familles, par une prime par tête totalement inégalitaire, ainsi que l'Etat – Confédération et cantons – qui sont en fait les acheteurs de ces médicaments en vertu d'une législation qui continue de permettre à l'industrie pharmaceutique de fixer ses prix de façon arbitraire et discriminatoire, différant d'un pays à l'autre. Ainsi, dans notre économie soi-disant libérale où les mécanismes du marché sont censés garantir une allocation optimale des ressources, il incombe à l'Etat et à la collectivité, au travers des caisses-maladie, de financer directement les plus-values et les bénéfices excessifs dont profitent les cadres et les actionnaires.

Certains pays l'ont compris et influent directement sur les prix. En Suisse, des négociations ont été menées

mais le Conseil fédéral n'a pas le pouvoir de fixer unilatéralement les prix, à supposer qu'il en ait l'envie.

En tout cas, les rapports de forces sont très clairs, comme l'a rappelé Novartis après l'annonce de 320 licenciements à Nyon. C'est, a-t-elle dit, le résultat de pressions sur les prix. Si ce n'est pas du chantage, ça y ressemble diablement. Dans un pays où chaque impôt, où chaque dépense fait l'objet de décisions démocratiques – par le peuple ou par ses élus – il serait peut-être temps que les pouvoirs publics se penchent sur les marges que prend cette industrie.

Plusieurs voies possibles: intervenir sur les prix, ou exiger de l'industrie le versement d'une ristourne sur ses ventes ou encore prélever un impôt spécial sur ses bénéfices excédentaires. Peut-être pourrait-on aussi, maintenant qu'on y licencie à tour de bras pour préserver les marges et les bénéfices de demain, réclamer à ces entreprises qu'elles financent les salaires des employés qu'elle met au chômage plutôt que ces compensations incombent, une fois de plus, à la collectivité, sollicitée en l'occurrence au travers de l'assurance-chômage.

# Crise: la part de responsabilité de la Suisse

Jean-Daniel Delley • 4 novembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18888>

## La concurrence fiscale accroît les déséquilibres financiers entre Etats et ne profite pas à l'emploi

A l'aune de son taux de chômage, de sa balance commerciale et de ses finances publiques, la Suisse pourrait être tentée par l'autosatisfaction, teintée même d'une légère condescendance à l'égard de ses voisins. A tort. Car notre pays porte une part de responsabilité dans le mauvais état de santé de l'économie mondiale et il n'échappera pas à la contagion.

La situation encore favorable de la Suisse en comparaison internationale et particulièrement européenne nourrit les fantasmes isolationnistes de l'UDC. Qu'on est bien chez soi! Continuons de soigner nos vertus d'épargne et d'assiduité au travail et tout ira bien. Nous avons bien quelques soucis avec le franc fort qui risque de nous coûter des places de travail. Mais, comme le préconisait déjà Nicolas de Flüe, évitons de nous mêler des affaires des autres. Le constat est bien sûr fallacieux. La richesse de la Suisse repose en grande partie sur ses

exportations. Et si nos clients s'appauvrissent, nous nous appauvrirons avec eux.

Cette richesse provient aussi du flux de capitaux qui trouvent refuge à l'abri de nos frontières, notamment en raison d'une fiscalité allégée. Sur son [site Internet](#)<sup>3</sup>, l'organisme de promotion économique de Zurich - *Greater Zurich Area* - ne s'en cache pas: si l'impôt sur le bénéfice des firmes étrangères varie de 15 à 25%, il peut être négocié jusqu'à moins de 8%.

Répercutant une [étude](#)<sup>4</sup> du *Greenlining Institute* de Berkeley, le quotidien *Tages-Anzeiger* (15.10) révèle que deux tiers des bénéfices engrangés à l'étranger par les entreprises américaines sont déposés dans sept paradis fiscaux. Au total 2'260 milliards de dollars, dont 296 en Suisse, qui se place au quatrième rang, derrière les Iles Cayman, le Luxembourg et l'Irlande (situation en 2004). Et lorsqu'en 2004 les Etats-Unis décident d'une amnistie fiscale, ces entreprises rapatrient leurs profits qui sont alors taxés à un taux de 5,3%, économisant au passage 92 milliards par rapport au taux

d'imposition «*normal*». Un an plus tard, elles ont à nouveau déplacé leurs avoirs à l'étranger.

A titre d'exemple, la multinationale pharmaceutique Lilly a déclaré 9,5 milliards de bénéfices réalisés hors des USA, la plus grande partie par une filiale helvétique de 86 employés. Après avoir bénéficié d'une imposition réduite aux Etats-Unis, Lilly a continué à amasser des profits à l'étranger à hauteur de 19,9 milliards. Dans le même temps, le gouvernement américain propose un programme de création d'emplois à coups de centaines de milliards financé par le budget que ses propres entreprises se refusent à alimenter, à la faveur de la sous-enchère à laquelle se livrent les paradis fiscaux.

La concurrence fiscale devrait stimuler l'économie, prétendent les théoriciens du libéralisme. En l'occurrence, elle approfondit les déséquilibres financiers entre les collectivités publiques et à long terme les affaiblit toutes. Et elle ne profite qu'aux entreprises assises sur des profits stériles puisqu'ils ne créent pas d'emplois.

## Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1931#>
2. <http://www.obsan.admin.ch/bfs/obsan/fr/index/01/02.html?publicationID=4523>
3. [http://www.greaterzuricharea.ch/content/04/04\\_002en.asp](http://www.greaterzuricharea.ch/content/04/04_002en.asp)
4. <http://greenlining.org/publications/>
5. <http://www.domainepublic.ch/articles/16631>
6. <http://www.domainepublic.ch/articles/18655>
7. <http://www.domainepublic.ch/articles/18442>
8. <http://www.domainepublic.ch/articles/11312>
9. <http://www.domainepublic.ch/articles/10109>
10. <http://www.domainepublic.ch/articles/18695>